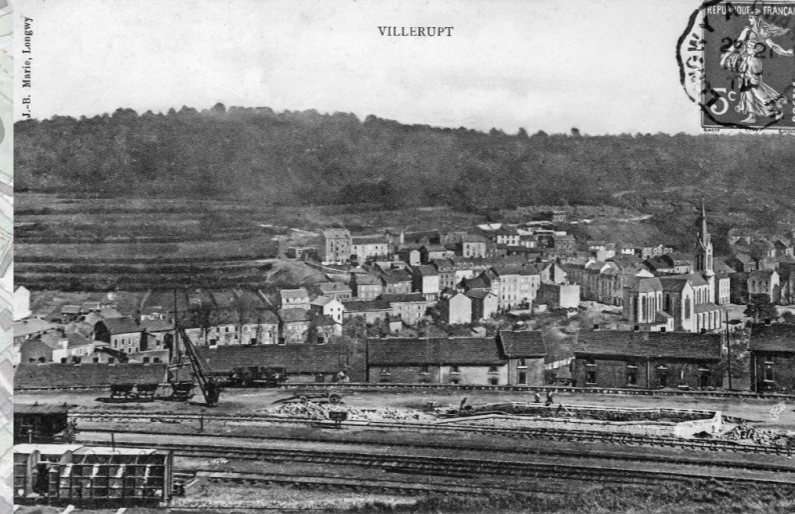
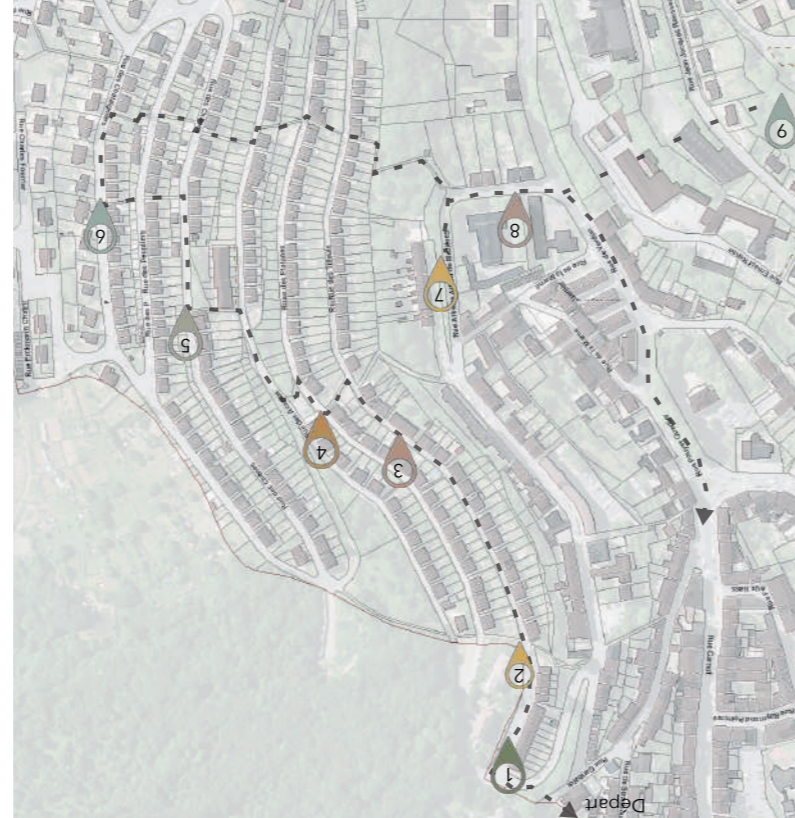




- 1 Les cités «bis»
- 2 Entrée dans les cités de Butte par la rue des Tilleuls
- 3 Ancienne école ménagère
- 4 Les maisons
- 5 Appropriation et initiatives des habitants
- 6 Autre type de cités
- 7 Anciens logements pour célibataires
- 8 Ancienne salle des fêtes de la cité
- 9 Panorama sur les cités de Butte et exposition de photographies anciennes



PASSÉ INDUSTRIEL DU PAYS-HAUT

Situé au Nord de la Lorraine, le Pays-Haut fut le théâtre des révolutions industrielles dans la région. En 1870, après l'annexion de la Moselle à l'Allemagne, il fut convoité et investi par des entreprises d'extraction de minerai de fer qui se développèrent ainsi vers l'ouest. Cette partie de la région présente

encore aujourd'hui les traces de son passé industriel. Les paysages marqués par les cités ouvrières, comme à Villerupt, participent à préserver cette identité forte.

SIDÉRURGIE ET CITÉS OUVRIÈRES

Villerupt fut marquée par la présence de deux usines sidérurgiques, Aubrives et Micheville. Cette dernière, dirigée de façon paternaliste, est à l'origine du développement de la ville. Afin de stabiliser sa main d'œuvre à proximité du lieu de production, la société leur offrit logements décentes et accès aux services et équipements. Ainsi, de 561 habitants en 1861, la petite ville industrielle en comptait 6 636 en 1911. Cette évolution démographique a vu naître les Cités, qui doivent leur nom à leur implantation sur une butte

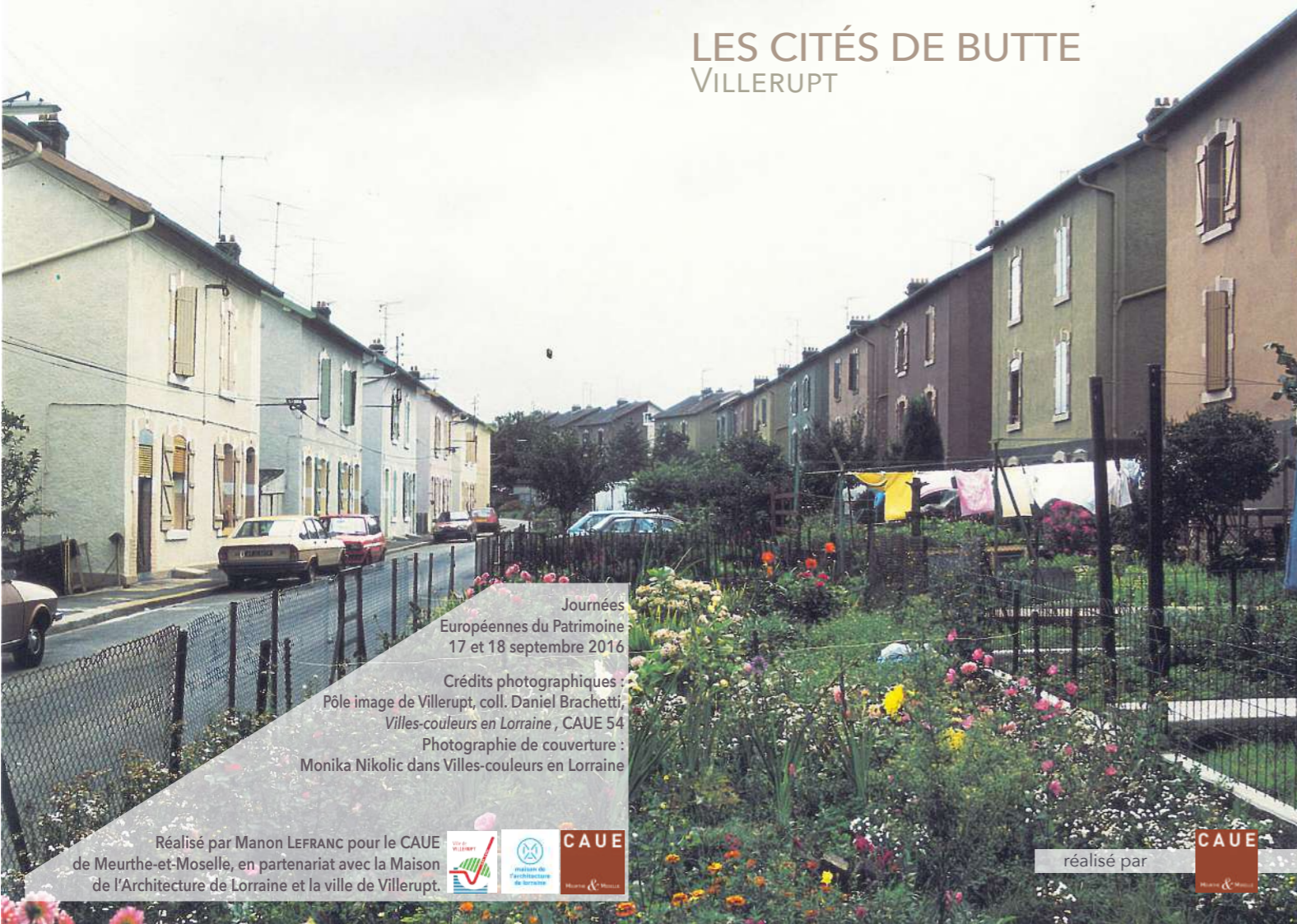
située à l'Est de la ville. Une première période d'édification, entre 1895 et 1905 fit naître les maisons des rues des Tilleuls, des Platanes et des Acacias, autrefois respectivement habitées par les ingénieurs, les contremaîtres et les ouvriers, tous logés à la même enseigne. Un afflux de population dû à l'essor industriel rendit nécessaire la construction de plus de logements. Les rues des Chênes, des Peupliers et des Châtaigniers furent alors édifiées durant l'entre-deux-guerres, grâce au financement du site de Micheville



à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2016

PARCOURS DE VISITE

LES CITÉS DE BUTTE VILLERUPT



Journées Européennes du Patrimoine 17 et 18 septembre 2016

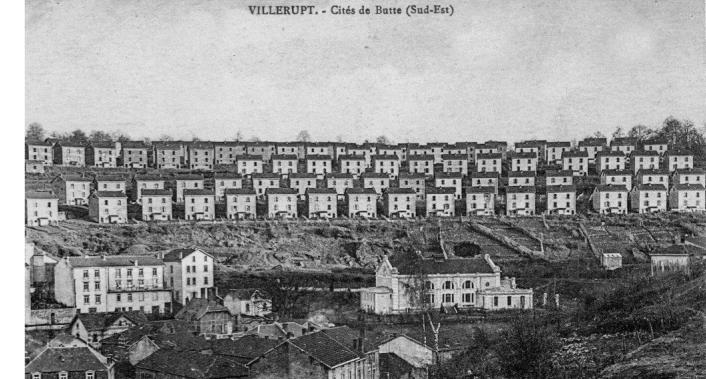
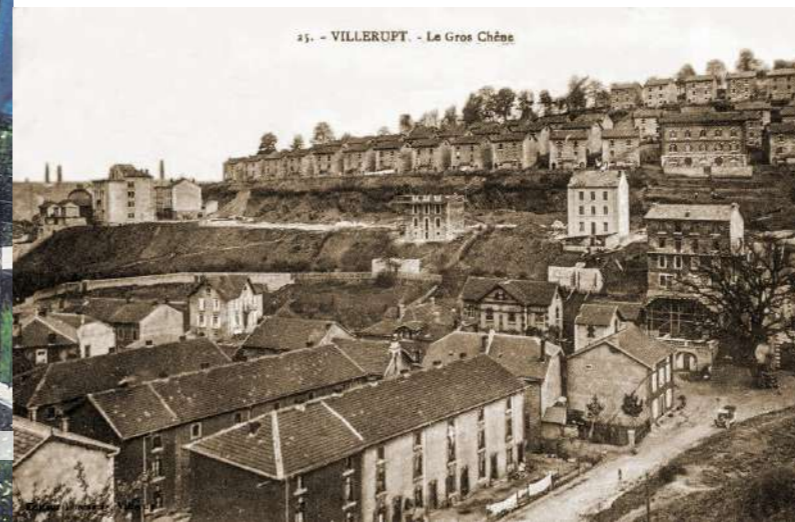
Crédits photographiques : Pôle image de Villerupt, coll. Daniel Brachetti, Villes-couleurs en Lorraine, CAUE 54

Photographie de couverture : Monika Nikolic dans Villes-couleurs en Lorraine

Réalisé par Manon LEFRANC pour le CAUE de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec la Maison de l'Architecture de Lorraine et la ville de Villerupt.



réalisé par CAUE



LES CITÉS, TRACES DU PASSÉ

Cette période d'essor industriel se solda par un arrêt brutal, dû à la crise de la sidérurgie des années 1970. Le démantèlement général entraîna une diminution de près de 43% de la population dans la ville de Villerupt. Si les sites de production ont été rapidement effacés du paysage, les traces de l'activité industrielle perdurent par la présence marquante de l'habitat ouvrier. Dans les années 1980, les 330

logements appartenaient à une société, l'Immobilière Thionvilloise. Les cités ont ensuite été vendues à Batigère qui les a petit à petit vendues à une centaine de propriétaires. Aujourd'hui, Batigère possède encore une trentaine de maisons. Le reste des cités appartient à environ 260 propriétaires privés.



LES CITÉS DANS LE PAYSAGE URBAIN

La cité expose, comme sur un présentoir ses 6 rangées de maisons, ouvertes sur le paysage et situées en surplomb à l'Est de la ville. Les 6 rues serpentent sur le versant du plateau, parallèlement aux courbes de niveaux, et permettent de graver les 35 mètres de dénivelé qui séparent la rue

basse (rue des Tilleuls) de la rue haute (rue des Châtaigniers). La trame régulière et répétitive de maisons doubles est omniprésente dans les paysages urbains de Villerupt.



INTÉGRATION PAYSAGÈRE DU BÂTI

Les maisons, toutes identiques à l'origine, présentent aujourd'hui une diversité plus grande, fruit de l'appropriation des habitants mais aussi de plans d'urbanisme et de coloration des façades. Ce dernier, fut élaboré pour Batigère par le paysagiste Bernard Lassus, et ensuite proposé en 1980 à la mairie et aux habitants. Il emploie des couleurs proches de celles des éléments végétaux et des teintes du sol. Ces couleurs ont été utilisées sur les façades face au paysage. visibles du

centre-ville. Tandis que les autres, seulement visibles de la rue ont été colorées en teintes très pâles afin d'y rendre l'ambiance plus lumineuse. Le passage de la teinte foncée à la plus claire se fait selon une coupure verticale à la perpendiculaire de la ligne de faitage. Ce plan de coloration participe d'une intégration paysagère réussie de l'ensemble de la cité, il est donc primordial de préserver ces tonalités en conservant également une unité dans la couleur des toitures.



RÉPÉTITION ET UNIFORMITÉ

Dans un souci d'économie de temps, de foncier et de travaux, les cités ouvrières se développent sous la forme de la répétition d'un modèle. Un plan tramé organise selon une orientation Est-Ouest les 150 maisons doubles ainsi que les 15 logements accueillis par les

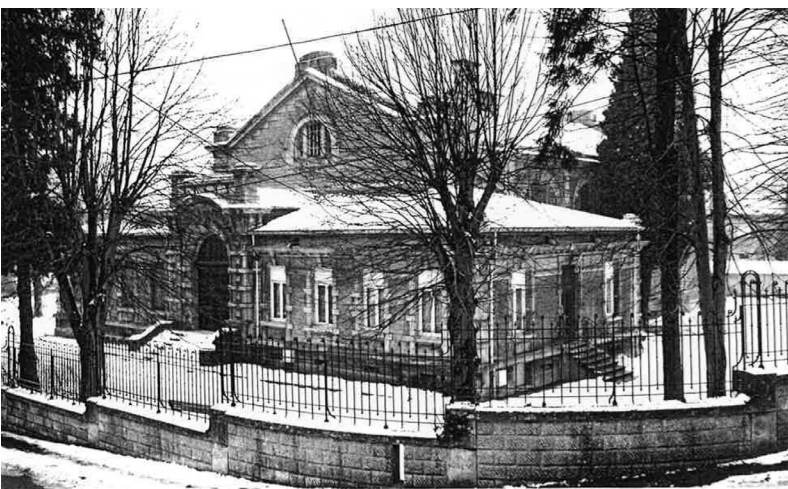
« cités bis ». Cette trame plutôt régulière de maisons jumelées offre des interstices qui ouvrent sur le paysage lointain et sur les maisons en contrebas. Ces percées variées créent une certaine « transparence » contrastant avec la linéarité et l'uniformité de la rue.



Source : atelier Bernard Lassus, tiré de l'ouvrage *Villes-couleurs en Lorraine*

LES CITÉS OUVRIÈRES

Fruits de la période industrielle ayant marqué la région, elles présentent des caractéristiques très recherchées aujourd'hui dans le domaine du logement : densité, lien social, logique fonctionnelle, gestion de l'espace public, durabilité, etc. Les qualités paysagères et architecturales des cités de Butte sont certaines et méritent d'être appréciées et valorisées.



UN BÂTI DE QUALITÉ

La configuration urbaine de la cité est enrichie par la typologie architecturale des maisons d'ouvriers. Chacune d'entre-elles accueillent 2 logements unifamiliaux dont la séparation se fait perpendiculairement au faitage. L'intégration dans la pente des maisons permet aux logements de se développer sur 4 niveaux. Ils sont tous organisés de la même façon : un sous-sol avec accès au jardin, le

rez-de-chaussée accueille la cuisine et le séjour, les deux chambres sont situées à l'étage et chaque famille dispose d'un grenier, soit 76m² habitables. Les maisons doubles des cités de Butte présentent des encadrements de portes et de fenêtres en briques ainsi qu'un seuil d'une à deux marches au niveau de l'entrée depuis la rue. Ces éléments architecturaux sont typique de l'habitat ouvrier.



APPROPRIATION

L'habitat ouvrier est connu pour sa supposée rigidité de conception, cependant, les habitants réussissent à se l'approprier. En effet, selon l'évolution des besoins, les maisons des cités de Butte se sont transformées, agrandies, et ont parfois « fusionné ». Le jardin accueille aujourd'hui la majorité des extensions réalisées sur le bâti (pièces à vivre, garage, terrasse). Aux cités de Butte, le problème du stationnement qui encombre les rues a amené les habitants à imaginer de nouvelles solutions. Dans l'interstice séparant les maisons ou en fond de parcelle, certains ont créé un stationnement, d'autres ont construit des garages. Ces initiatives permettent une amélioration du confort de vie dans le quartier, mais il est important de prendre en compte que ces modifications changent la volumétrie du bâti et donc influent son rapport à la rue et au jardin. Il est important de réfléchir à l'intégration paysagère des constructions réalisées.



LE BÂTI REMARQUABLE

L'aménagement global de la cité se structure sous forme d'un plan tramé régulier qui organise les maisons doubles. Des édifices remarquables, construits en même temps que la partie résidentielle, viennent ponctuer le plan. Ces bâtiments collectifs offraient divers services aux ouvriers et leurs familles. Il y avait des équipements tels qu'une salle des fêtes (en haut) ou une école ménagère (à gauche), mais aussi d'autres types de logements comme la résidence pour ouvriers célibataires (en bas à gauche) qui abritait aussi la cantine.



LE JARDIN

Si autrefois le jardin avait uniquement une fonction potagère, il est aujourd'hui le résultat de l'appropriation de ses habitants : potager, terrasse aménagée, pelouse,... Il reflète ainsi les occupations et les besoins de chacun. Etant implantées dans une pente considérable, les maisons n'offrent des jardins plats qu'au niveau des deux rues les plus hautes. Ceux du bas, en surplomb de la rue, accentuent son caractère encaissé et son ambiance paysagère.

